

## Recommandations relatives à l'accompagnement éducatif « Pratique orale des langues vivantes »

**Préambule** : Il s'agit de privilégier la pratique orale des langues vivantes dans un dispositif de **stage intensif** d'une durée de **12 à 15 heures**, à programmer sur **plusieurs semaines consécutives**, en fonction de l'horaire prévu par jour ou par semaine. Ces stages de langues vivantes sont destinés à **renforcer les compétences orales** des élèves pour améliorer, en priorité, l'expression orale en continu et l'interaction orale en s'appuyant sur le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

### **Objectifs :**

Il s'agit de permettre aux élèves de renforcer leur **motivation** en favorisant la **confiance en soi** et de développer le **naturel** et l'**aisance** dans la communication, sans avoir peur du regard et du jugement de l'autre, par une approche de **projet**.

L'accent doit être mis sur l'entraînement à la **compréhension orale** (à travers des dialogues directs ou des échanges) - première étape indispensable pour améliorer ensuite *l'expression orale*, en étant particulièrement vigilant sur la *prononciation* et *l'intonation*.

L'accompagnement éducatif doit se faire en **étroite collaboration avec l'équipe éducative** de l'établissement, en cohérence avec les objectifs des langues tels que précisés dans les programmes de collège du Palier 1 et du Palier 2.

Il serait bon de veiller à ce que le travail réalisé dans ces stages intensifs trouve un **écho au sein de l'établissement** (fichier son ou vidéo de la performance réalisée mis en ligne sur l'espace numérique de travail de l'établissement, par exemple)

**Public concerné** : Ces stages sont ouverts à tous les élèves, quel que soit le niveau de compétence atteint. Ils peuvent s'avérer particulièrement profitables aux élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage oral de la langue vivante et il est souhaitable qu'ils soient encouragés par leurs enseignants à y participer. Ils peuvent tout autant s'adresser à des élèves qui souhaitent approfondir leurs compétences en langue orale déjà bien maîtrisée.

**Organisation** : Les ateliers sont organisés par groupes, dont la taille – pour permettre une pratique intensive de la langue vivante à l'oral – ne doit pas dépasser **12 élèves**. Ces groupes peuvent être établis en s'appuyant sur les niveaux de compétences du Cadre Européen commun de référence pour les langues, en identifiant clairement le niveau des élèves dans les compétences orales (A1 / A2 / B1). Il conviendrait qu'une **fiche de positionnement et de suivi** (à partir d'une évaluation diagnostique mise en place par le professeur en début d'année ou au vu des résultats des évaluations sommatives portant sur l'oral ensuite) soit transmise par l'enseignant afin de ne pas devoir procéder à un test d'évaluation en début de session qui alourdirait d'emblée le dispositif.

**Evaluation** : La réalisation du projet réalisé, l'implication de chaque élève à exécuter la tâche demandée est une première évaluation à chaud de la performance de chacun. Par ailleurs, le professeur de langue de l'établissement pourra évaluer les progrès dans le cadre de l'évaluation sommative mise en place à l'issue de chaque séquence pédagogique.

### **Mise en œuvre :**

Ces dispositifs sont encadrés prioritairement par :

- des enseignants volontaires
- des assistants de langue
- des locuteurs natifs

Il serait bon de choisir un **professeur référent** dans l'établissement pour coordonner la mise en œuvre choisie par les différents intervenants et veiller à faire circuler l'information entre l'équipe éducative des élèves concernés et les intervenants. Cette mission de coordination sera rémunérée.

On pourra aussi envisager une **co-animation** pour les premières sessions de stage d'un nouvel intervenant afin qu'une forme de compagnonnage puisse se mettre en place.

**Contenus** : Il s'agit d'être **inventif** et de ne pas reproduire des activités de classe habituelles mais au contraire d'optimiser la taille réduite des groupes en tenant compte des performances de chaque groupe constitué (niveaux de référence du Cadre Européen de référence pour les langues).

Les **projets** sont à construire sur la base d'objectifs et d'acquisitions clairement énoncés afin de développer de réelles pratiques de communication orale.

Toutes les activités qui développent l'**envie de communiquer** sont les bienvenues, notamment :

- les activités d'entraînement à la prononciation et à la maîtrise de l'intonation
- les situations d'interactions orales
- les activités d'entraînement à la prise de parole en continu
- les situations de compréhension de l'oral au cours desquelles les intervenants pourront s'appuyer sur les outils multimédia, les TIC, les visioconférences

Le travail de compréhension orale ne sera qu'une étape en vue de préparer les élèves à une tâche d'expression. Les documents sonores ou vidéo proposés seront utilisés comme modèles d'imitation et ne seront pas une fin en soi.

Afin de proposer aux élèves des documents authentiques, le recours aux outils multimédia (fichier son MP3, accès à internet, vidéo) doit être privilégié.

Les actions proposées dans le cadre des accords de coopération éducatives, par exemple les échanges virtuels par l'intermédiaire du programme communautaire eTwinning, peuvent venir en complément de ces dispositifs.

C'est bien une **approche par projet** permettant aux élèves de réaliser une tâche finale d'expression orale la plus authentique possible qu'il convient de privilégier.

Ces projets peuvent aussi être déclinés en interlangues, mettant ainsi l'apprentissage de plusieurs langues en synergie, selon le principe des classes bilangues.

### **Suggestions de projets :**

- mise en scène d'extraits de saynètes ou de pièces de théâtre
- mise en voix et création d'histoires orales (brèves histoires drôles, récits fantastiques, contes)
- interview à réaliser d'une personnalité locale étrangère ou autre
- élaboration de situations de communication à partir de séquences filmiques (doublage de films – imitation d'une scène choisie – imitation de scénario en vue de produire un petit film)
- élaboration de jeux de rôle
- élaboration de tâches créatives : inventer un jeu de plateau, un quizz, avec mise à l'épreuve en direct (après avoir joué d'abord à partir de jeux du type *Monopoly*, *Trivial Pursuit*...)
- élaboration de la bande sonore d'une annonce de film (après travail sur des supports authentiques)
- communication à travers des sites de *chat* avec un groupe de collégiens ou adolescents homologues dans un pays étranger
- apprentissage par cœur de poèmes pour aboutir à des activités de *slam poetry*
- création d'un journal télévisé du collège plurilingue